



## Bulletin de Nexus santé du 8 décembre

Dans ce numéro :

- Initiative des partenaires de soins essentiels.
- Mises à jour sur le principe de Jordan.
- La violence envers les femmes pendant la pandémie.

**INITIATIVE DES PARTENAIRES DE SOINS ESSENTIELS**

---



Récemment, la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS) et l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP) ont publié un nouveau rapport intitulé [Recommandations pour la réintégration des proches aidants comme partenaires de soins essentiels.](#)

Il s'agit de lignes directrices à partir des travaux antérieurs menés par un groupe consultatif d'experts axés sur la [réintégration des proches aidants comme partenaires de soins essentiels pendant la pandémie de COVID-19.](#)

Conformément à la FCASS et à l'ICSP, les lignes directrices sur les politiques abordent deux domaines clés où des obstacles à un accès constant et favorable des proches

---

aidants ont été relevés :

- 1) L'identification et la préparation des partenaires de soins essentiels, et
- 2) L'entrée dans l'établissement.

Pour en savoir plus sur les lignes directrices, les fournisseurs peuvent accéder au webinaire mené par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé ici : [https://www.youtube.com/watch?v=h\\_CbXZqcc8Y](https://www.youtube.com/watch?v=h_CbXZqcc8Y).

De plus, la FCASS et à l'ICSP lanceront bientôt un nouveau programme intitulé **Essentiels Ensemble** qui s'appuie sur la précédente initiative [Meilleurs ensemble](#). L'objectif du programme est d'offrir un encadrement, des appels d'affinité, de l'apprentissage entre pairs et du soutien aux organismes de soins de santé qui s'engagent à accueillir les partenaires de soins essentiels en toute sécurité dans leur organisation pendant la pandémie de la Covid-19.

**MISES À JOUR SUR LE PRINCIPE DE JORDAN**

---



Le 25 novembre 2020, le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a rendu une décision au sujet de l'admissibilité au principe de Jordan. Pour en savoir plus sur le principe de Jordan, rendez-vous ici : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396042341/1568396159824>.

En vertu des nouveaux critères d'admissibilité, un enfant qui n'a pas atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence peut avoir accès à des services en vertu du principe de Jordan, s'il réside en permanence au Canada et s'il répond à l'un des critères suivants :

- a le statut d'Indien ou a le droit à l'inscription au sens de la *Loi sur les Indiens*;
  - un de ses parents ou tuteurs a le statut d'Indien ou a le droit à l'inscription au sens de la *Loi sur les Indiens*;
  - est reconnu par sa nation aux fins du principe de Jordan;
-

- réside ordinairement dans une réserve.

Selon le gouvernement du Canada, les critères ci-dessus remplacent l'ordonnance provisoire rendue par le TCDP en février 2019.

Pour en savoir plus, veuillez visiter la page web du gouvernement du Canada - *Qui est admissible* à <https://www.sac-isc.qc.ca/fra/1568396296543/1582657596387#sec2>.

Pour accéder à la législation mise à jour, veuillez vous rendre ici :

[https://fncaringsociety.com/sites/default/files/2020\\_chrt\\_36.pdf](https://fncaringsociety.com/sites/default/files/2020_chrt_36.pdf) (en anglais).

**LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES PENDANT LA PANDÉMIE**

---



En novembre 2020, Hébergement Femmes Canada avait publié un rapport [Les maisons s'expriment 2020](#) qui portait sur l'impact de la COVID-19 sur les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence. Les résultats de l'enquête présentés dans le rapport résument les réponses de 266 maisons d'hébergements venant de 251 (sur 480) organisations, soit un taux de 52%. Ce chiffre comprend des réponses de chaque province et territoire, des zones urbaines et rurales, et des maisons autochtones (Premières nations, métisses, inuites).

Selon le rapport, « parmi les femmes admises dans leurs maisons, 16 % des répondantes ont fait état de violences beaucoup plus graves, 36% un peu plus graves, et 48% à peu près semblables. Les maisons d'hébergement qui n'ont pas constaté de changements dans les taux ou les types de violence ont précisé qu'elles se trouvaient souvent dans des endroits où la pandémie n'avait pas affecté leur communauté (aucun ou très peu de cas, pas de fermeture ou de confinement, etc.). » (p.4).

De plus, les résultats de l'enquête ont mis en évidence les tendances inquiétantes suivantes :

- Une augmentation des agressions physiques (en particulier les coups de couteau, les étranglements et les fractures), des confinements forcés, des violences sexuelles, des abus émotionnels et financiers, des instances de traite des êtres humains et une fréquence globalement plus élevée des violences sous toutes leurs formes.
  - Des violations des dispositions relatives à la garde des enfants.
  - Une augmentation significative des crises de santé mentale et des défis à relever pour les survivantes en raison de l'augmentation de la violence et des abus, ainsi que du stress supplémentaire lié à la pandémie et à l'isolement.
-

Pour accéder au rapport complet, veuillez vous rendre ici <http://endvaw.ca/wp-content/uploads/2020/11/Les-maisons-sexpriment-2020-1.pdf>.

Pour lire l'entrevue réalisée par The Standard avec Krys Maki, Gestionnaire recherche et politiques pour Hébergement Femmes Canada, visitez ici (lien en anglais) :

[https://www.stcatharinesstandard.ca/ts/news/canada/2020/11/25/canada-wide-survey-of-womens-shelters-shows-abuse-more-severe-during-pandemic.html?fbclid=IwAR0Mhbclqaajqn9DEMsc0jKF2439-y\\_HYr\\_vFF-OiqldWN3HmJFjhU5puAq](https://www.stcatharinesstandard.ca/ts/news/canada/2020/11/25/canada-wide-survey-of-womens-shelters-shows-abuse-more-severe-during-pandemic.html?fbclid=IwAR0Mhbclqaajqn9DEMsc0jKF2439-y_HYr_vFF-OiqldWN3HmJFjhU5puAq).

Ressources et lignes de crise provinciales / territoriales par Hébergement Femmes :

<https://hebergementfemmes.ca/find-help/>.



WeWork

c/o Health Nexus

240 Richmond Street W

---



**Toronto, ON M5V 1V6**

Tél. (416) 408-2249

1-800-397-9567

Fax: (416) 408-2122

[beststart@healthnexus.ca](mailto:beststart@healthnexus.ca)

---

[Se désabonner de cette liste](#)